

Réaliser les techniques de maquillage permanent sourcils et lèvres

RS7160 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	336
Formacode(s)	42052
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2025
Date d'échéance	30/04/2027

Certificateur(s)

DERMO RESOLUTION · SIRET : 82851186500036

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
SKINFOCUS	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La demande du maquillage permanent /semi-permanent est en hausse ces dernières années et constitue un eldorado pour les esthéticiennes, elle fait l'objet d'une constante évolution technologique. Les techniques en vogue autour des sourcils, ou de la bouche se développent pour répondre aux besoins des clientes.

Cette certification vise à acquérir les compétences pour pratiquer le maquillage permanent en toute autonomie en respectant les règles d'hygiène et de salubrité en vigueur. Elle s'adresse aussi bien aux hommes qu'aux femmes au travers des compétences suivantes qui vise à embellir la zone traitée en respectant les attentes des clientes : réaliser un maquillage permanent des sourcils / réaliser un maquillage permanent de la bouche contour et remplissage.

Prérequis : être titulaire d'une habilitation Hygiène et Salubrité.

Publics cibles : tous professionnels de l'esthétique et de la beauté.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Accueillir et évaluer les besoins de la cliente grâce à un questionnaire, en tenant compte de ses éventuels handicaps pour garantir la pertinence de sa demande de maquillage permanent. Fournir des informations claires sur les différentes étapes de la procédure tout en établissant une relation de confiance pour obtenir son consentement préalable.

Préparer l'acte de maquillage permanent en respectant les règles d'hygiène et salubrité en vue de réaliser un pré-maquillage provisoire sur les zones concernées, soumis à l'approbation de la cliente. Effectuer des mesures du tracé à l'aide d'un fil teinté ou d'une règle autocollante après asepsie, puis élaborer un projet de maquillage au stylet selon les préférences de la cliente en utilisant des pigments dilués.

Redessiner des sourcils ou une bouche avec contour et dégradé en respectant la physiologie du visage de la cliente à l'aide d'une pigmentation de base dans le but de préparer la pigmentation finale.

Réaliser une pigmentation des sourcils en poil à poil par effraction cutanée en suivant les étapes et les techniques appropriées pour obtenir le résultat escompté, en utilisant le dermographe et les pigments adaptés à la carnation de la cliente.

Réaliser la pigmentation des lèvres en assurant un tracé précis du contour avec un stylet et en créant l'effet de dégradé souhaité par effraction cutanée, en choisissant la couleur pigmentaire la plus proche des attentes de la cliente afin de sublimer son visage.

Consigner dans la fiche de suivi les données d'identification de la cliente, en dressant la liste exacte des outils/matériels et produits utilisés, notamment le dosage du mélange couleur réalisé pour l'intervention afin d'en assurer la traçabilité.

Donner à la cliente les informations nécessaires aux soins esthétiques à apporter suite à la pigmentation en lui conseillant les produits adaptés pour optimiser la cicatrisation et finaliser l'intervention.

Réaliser le tri des déchets en utilisant les conteneurs appropriés et désinfecter le poste de travail avec les produits de nettoyage recommandés par les règles d'hygiène, pour clôturer la prestation et anticiper la future utilisation du lieu.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret n° 2008-149 du 19 février 2008, fixant les conditions d'hygiène et de salubrité relatives aux pratiques du tatouage avec effraction cutanée et du perçage, et modifiant le code de la santé publique.

Pour la pratique du maquillage permanent, la formation « Hygiène et Salubrité » dans un centre habilité, est obligatoire avant de déclarer son activité et sa pratique (Arrêté du 12 décembre 2008 et Arrêté du 23 décembre 2008).

Les pigments utilisés doivent être impérativement stériles marqués CEIIB répondant aux nouvelles normes REACH 2022.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Etre titulaire une habilitation Hygiène et Salubrité

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

2 professionnels externes à l'organisme de formation Dermo Résolution, issus du secteur de l'esthétique.

Un jury interne n'ayant pas pris part à la formation des candidats.

Base légale

Date de décision	30/04/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2027
Date de dernière délivrance possible	30/10/2027

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://dermoresolution.com/formation-maquillage-permanent-sourcils-levres/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7160/>